

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 4 AVRIL 2018 A 18H30

Présents : Mmes Martine FILLOD, Annick CLABAUT, Fabienne QUETIGNY.
MM. Claude REMY, Dominique DUPONT, Philippe SOVCIK, Denis DERREZ, Mathieu ANDRE,
Charles-Henri FRANCOIS.

Absents ayant donné pouvoir : Mmes Patricia LIEBAUT à M. Claude REMY et Brigitte BERTHAUD à M.
Dominique DUPONT ; M. Florent MARCHAND à M. Philippe SOVCIK.

Absent : M. Pierre GONZALEZ.

Monsieur Dominique DUPONT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de rajouter un objet à l'ordre du jour :

✚ Autorisation donnée à M. le Maire de signer une convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le rajout du point à l'ordre du jour.

I) Approbation du Conseil Municipal du 21 mars 2018

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

II) Décisions du Maire prises par délégation

- non préemption sur la vente de la parcelle AD 131 située en zone UB Vente SALLY/NIEL (205 000 €, 817 m²)

III) Vote du budget primitif 2018

Le conseil municipal vote par 12 voix le budget primitif 2018 à savoir :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 392 918.80 €
- Recettes : 453 863.92 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses (obligatoires + reports) : 358 683.49 €
- Recettes : 358 683.49 €

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0
Délibération n°18-2018

IV) Vote des taux d'imposition 2018

Il est proposé de ne pas modifier les taux des impôts fonciers et taxe d'habitation de la commune pour l'année 2018.

	Taxe d'habitation	Taxe foncier non bâti	Taxe foncier bâti
Taux 2018	5.63%	10.79%	8.18%

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0
Délibération n°19-2018

V) Restructuration et mise en accessibilité de la bibliothèque : demande de subventions

La commune de BROCHON :

- **DECIDE** d'engager des travaux de restructuration et de mise en accessibilité de la bibliothèque.
- **SOLLICITE** l'aide prévue pour le financement de l'étude et des travaux selon les modalités suivantes :
 - ❖ Subvention auprès de l'État au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) »,
 - ❖ Subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif « Équipements de lecture publique »,
 - ❖ Subvention auprès de la Région Bourgogne Franche Comté au titre de la « Rénovation des Bâtiments à basse consommation d'énergie (EFFILOGIS) » pour la phase étude d'une part et pour la phase travaux d'autre part,
 - ❖ Subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Côte d'Or (SICECO) dans le cadre de la rénovation de bâtiments publics à basse consommation d'énergie (BBC rénovation).
- **S'ENGAGE** à ne pas débiter les travaux avant l'octroi de la subvention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte correspondant à ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits aux budgets 2018 et 2019 en section d'investissement.

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

Délibération n°20-2018

VI) Restructuration et mise en accessibilité de la mairie : demande de subventions

La commune de BROCHON :

- **DECIDE** d'engager des travaux de restructuration et de mise en accessibilité de la mairie.
- **SOLLICITE** l'aide prévue pour le financement de l'étude et des travaux selon les modalités suivantes :
 - ❖ Subvention auprès de l'État au titre de la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) »,
 - ❖ Subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif « Bâtiments et Édifices Publics Communaux non Protégés »,
 - ❖ Subvention auprès de la Région Bourgogne Franche Comté au titre de la « Rénovation des Bâtiments à basse consommation d'énergie (EFFILOGIS) » pour la phase études d'une part et pour la phase travaux d'autre part,
 - ❖ Subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Côte d'Or (SICECO) dans le cadre de la rénovation de bâtiments publics à basse consommation d'énergie (BBC rénovation).
- **S'ENGAGE** à ne pas débiter les travaux avant l'octroi de la subvention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte correspondant à ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits aux budgets 2018 et 2019 en section d'investissement.

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

Délibération n°21-2018

VII) Convention de servitude avec Enedis

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, le bureau d'études Cartolia Ingénierie a fait parvenir à la commune une convention de servitude d'ENEDIS.

Cela concerne l'alimentation en électricité de l'établissement MAZOYER situé chemin de Saule.

ENEDIS souhaite faire passer depuis l'aire de lavage, un nouveau câble pour alimenter plus efficacement cette entreprise.

Pour cela elle doit faire une tranchée dans le sol le long de la route ; sur les parcelles AI 149 et AI 151 qui sont le long du chemin de Saule et servent d'accotement.

Il est demandé au conseil d'autoriser son maire à signer cette convention de servitude.

La partie de route servant à la traversée venant d'être refaite cette traversée devra être faite par fonçage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** son maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

Délibération n°22-2018

VIII) Commissions

Mme CLABAUT Annick 4^{ème} Adjointe :

- 14/07 : les demandes de jeux sont en cours

Fin de la séance du conseil municipal à 20h00.

Prochain conseil municipal le 16 mai 2018 à 18h30

<i>Dominique DUPONT</i>	<i>Philippe SOVCIK</i>	<i>Martine FILLOD</i>
<i>Annick CLABAUT</i>	<i>Absente ayant donné pouvoir</i> <i>Patricia LIEBAUT</i>	<i>Fabienne QUETIGNY</i>
<i>Absente ayant donné pouvoir</i> <i>Brigitte BERTHAUT</i>	<i>Denis DERREZ</i>	<i>Mathieu ANDRE</i>
<i>Absent ayant donné pouvoir</i> <i>Florent MARCHAND</i>	<i>Charles-Henri FRANCOIS</i>	<i>Absent</i> <i>Pierre GONZALEZ</i>
	<i>Claude REMY</i>	